Enabel

Demande de prix services GIN24002-10232

Marché de services relatif à la réalisation d'un diagnostic des capacités humaines, organisationnelles, techniques et matérielles des services techniques communaux en charge de l'assainissement et de la gestion des déchets solides dans les communes du Grand Conakry

Agence belge de développement

enabel.be

Table des matières

1 Objet de la demande 4
2 Instructions aux soumissionnaires 4
1. Contexte du projet et du diagnostic 7
2. Objectifs et résultats attendus de la mission 8
2.1. Objectifs 8
Les objectifs spécifiques : 8
2.2. Résultats attendus 8
3. Délai et méthodologie 9
3.1. Délais d'exécution 9
3.2. Champ de l'étude 9
3.3. Méthodologie 9
4. Jalons et livrables 10
N° 10
Livrable 10
Contenu attendu 10
Échéance indicative* 10
5. Profil des experts 10
6. Contenu de l'offre 11
6.1. Offre technique 11
6.2. Offre financière 12
7. Critères de sélection 13
8. Critères d'attribution 13
9. Modalités indicatives de paiement 13
3 Conditions d'exécution services 14
3.1 Généralités 14
3.2 Conformité de l'exécution 14
3.3 Modalités d'exécution 14
3.4 Réception des prestations 14
3.5 Facturation et paiement 14
3.6 Exonération de TVA 15
3.7 Assurances 15
3.8 Droits de propriété intellectuelle 15
3.9 Obligation de confidentialité 15
3.10 Clauses déontologiques 15

3.11 Gestion des plaintes et tribunaux compétents 15
4 Formulaires d'offres à signer par le soumissionnaire 17
4.1 Fiche d'identification 17
4.1.1 Sous-traitants 18
4.2 Formulaire d'offres – prix 19
4.3 Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion 20
4.4 Documents à remettre – 23

1 Objet de la demande

OBJET DE LA DEMANDE	
Marché de services relatif à la réalisation d'un diagnostic des capacités humaines, organisationnelles, techniques et matérielles des services techniques communaux en charge de l'assainissement et de la gestion des déchets solides dans les communes du Grand Conakry	
REFERENCES ENABEL	**GIN24002-10232**

2 Instructions aux soumissionnaires

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL durant la procédure	
NOM :	DIANDA Adama
FONCTION :	Expert en Contractualisation
ADRESSE :	Immeuble Koubia, 3ème étage, Camayenne
E-MAIL :	**adama.dianda@enabel.be**

DONNEES RELATIVES à LA PROCEDURE		
RÉCEPTION DES OFFRES :	DATE :	**14 décembre 2026 à 11 h00, heure de Conakry au plus tard**
	ADRESSE	Les offres doivent être transmise uniquement à l'adresse : **adama.dianda@enabel.be**
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :		60 jours

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL exécution	
NOM :	Pierre-Yves DUBOIS
FONCTION :	Chef de Projet Gestion des déchets SANITA3
ADRESSE :	Enabel, Kipé
E-MAIL :	**pierre-yves.dubois@enabel.be**

MISSION DE CONSULTANCE POUR LE PROJET « *SANITA 3 - VILLES PROPRES* ET DURABLES »

Réalisation d'un diagnostic des capacités humaines, organisationnelles, techniques et matérielles des services techniques communaux en charge de l'assainissement et de la gestion des déchets solides dans les communes du Grand Conakry

Novembre 2026

Lignes budgétaires : B_01_01_09

TERMES DE REFERENCE (TDRS)

Table des matières

1 Contexte du projet et du diagnostic 7

2 Objectifs et résultats attendus de la mission 8

2.1. Objectifs 8

2.2. Résultats attendus 8

3 Délai et méthodologie 9

3.1 Délais d'exécution 9

3.2 Champ de l'étude 9

3.3 Méthodologie 9

4 Jalons et livrables 10

5 Profil des experts 10

6 Contenu de l'offre 11

6.1 Offre technique 11

6.2 Offre financière 12

7 Critères de sélection 13

8 Critères d'attribution 13

9 Modalités indicatives de paiement 13

1. Contexte du projet et du diagnostic

L'objectif général SANITA 3 Villes propres et durables est d'améliorer durablement l'environnement urbain et la qualité de vie des populations tout en contribuant activement à la lutte contre les changements climatiques. Le programme est mis en œuvre dans Grand Conakry et des villes secondaires de Kindia et de Labé.

Le Programme SANITA 3 Villes propres et durables vise à renforcer :

1. La planification urbaine opposable aux tiers encadrant les services primaires dans le Grand Conakry et dans les villes secondaires de Kindia et de Labé en tenant compte des différentes priorités des femmes, des hommes, des enfants et des personnes vivant avec un handicap,
2. La gestion des déchets solides à faible empreinte carbone dans le Grand Conakry et dans ces villes secondaires.

Le secteur de la gestion des déchets solides en Guinée, et plus particulièrement dans le Grand Conakry, est confronté à de nombreux défis qui affectent l'efficacité et la performance des services techniques communaux chargés de l'assainissement. Les communes doivent en effet pouvoir s'appuyer sur des services techniques capables de planifier, coordonner, superviser, suivre et documenter efficacement les activités relevant de leurs responsabilités en matière de gestion des déchets et d'assainissement.

La performance de ces services dépend notamment de la disponibilité et de l'adéquation des ressources humaines, du niveau de qualification et de compétence des agents, de la clarté des rôles et responsabilités, ainsi que de la qualité des mécanismes de supervision, des outils de travail, des moyens logistiques et de l'environnement institutionnel dans lequel ils évoluent. Or, les informations relatives aux effectifs, aux profils professionnels, aux compétences disponibles, aux conditions de travail et aux besoins de renforcement des capacités restent souvent incomplètes, dispersées ou insuffisamment harmonisées entre les différentes communes.

Dans le cadre du Programme SANITA 3 Villes propres et durables, un appui important est apporté aux communes afin de renforcer progressivement leurs capacités à assurer la maîtrise d'ouvrage des services publics d'assainissement. Toutefois, les services techniques communaux présentent encore des niveaux de performance variables et demeurent, dans de nombreux cas, confrontés à des insuffisances organisationnelles, à des déficits de compétences ainsi qu'à des contraintes matérielles limitant leur efficacité opérationnelle.

Afin d'orienter de manière pertinente les actions d'accompagnement, les programmes de renforcement des capacités et les futurs investissements, il apparaît nécessaire de disposer d'une connaissance approfondie et actualisée de la situation des services techniques communaux. Cette connaissance doit porter tant sur les ressources humaines disponibles que sur l'organisation des services, les compétences mobilisées, les conditions de travail, les équipements mis à disposition et les mécanismes de gestion des performances.

Dans cette perspective, le Programme SANITA 3 Villes propres et durables souhaite réaliser un diagnostic global des capacités humaines, organisationnelles, techniques et matérielles des services techniques communaux d'assainissement du Grand Conakry. L'étude portera exclusivement sur les responsables et agents affectés aux services techniques communaux en charge de l'assainissement et de la gestion des déchets solides.

Ce diagnostic devra permettre d'établir une situation de référence fiable et documentée, d'identifier les forces et les faiblesses des services concernés, d'analyser les facteurs expliquant les difficultés rencontrées et de formuler des recommandations opérationnelles ainsi qu'un plan d'amélioration réaliste et hiérarchisé.

Les constats, analyses et recommandations devront reposer sur des données objectives, vérifiées et vérifiables. Les difficultés ou insuffisances évoquées dans les présents Termes de

Référence constituent des hypothèses de travail destinées à orienter l'étude et ne sauraient être considérées comme des conclusions préétablies.

2. Objectifs et résultats attendus de la mission

2.1. Objectifs

La présente mission a pour objet la réalisation d'un diagnostic approfondi des ressources humaines, des compétences, de l'organisation, des conditions de travail et des moyens matériels des services techniques communaux chargés de l'assainissement et de la gestion des déchets solides dans les communes du Grand Conakry, afin d'identifier les contraintes structurelles et opérationnelles qui limitent leur performance et de proposer un plan d'amélioration durable de leurs capacités institutionnelles et opérationnelles.

Les objectifs spécifiques :

La mission vise à :

- Recenser et caractériser l'ensemble des responsables, cadres, agents techniques et personnels de soutien des services techniques communaux en charge de l'assainissement et de la gestion des déchets solides.
- Analyser les profils des agents, leurs qualifications, expériences professionnelles, statuts, fonctions effectivement exercées, niveaux de responsabilité ainsi que leurs parcours de formation initiale et continue.
- Évaluer les compétences techniques, organisationnelles, administratives, managériales et numériques mobilisées dans l'exercice de leurs fonctions, ainsi que leur adéquation avec les exigences du service.
- Apprécier l'adéquation entre les effectifs disponibles, les profils de compétences, les attributions confiées et les besoins opérationnels actuels et futurs des services techniques communaux.
- Examiner l'organisation interne des services, notamment les organigrammes, les fiches de poste, les procédures de travail, les circuits de décision, les mécanismes de coordination, de supervision, de contrôle et de reporting.
- Analyser les conditions de travail du personnel ainsi que la disponibilité, l'état et l'adéquation des équipements, outils professionnels, moyens logistiques et ressources matérielles nécessaires à l'accomplissement des missions.
- Évaluer les mécanismes de gestion des ressources humaines, notamment les modalités de recrutement, de gestion des carrières, d'évaluation des performances, de motivation, de reconnaissance et de fidélisation du personnel.
- Identifier les principaux facteurs favorisant ou limitant la performance des services, en distinguant les facteurs individuels, organisationnels, institutionnels, financiers et matériels.
- Déterminer les besoins prioritaires en recrutement, formation, coaching, accompagnement technique, réorganisation des services, amélioration des conditions de travail et renforcement des moyens matériels.

2.2. Résultats attendus

- Un état des lieux détaillé des ressources humaines des services techniques communaux d'assainissement est réalisé pour l'ensemble des communes concernées.
- Les compétences disponibles et les besoins de renforcement des capacités sont identifiés pour les différentes catégories de personnel.
- L'organisation, le fonctionnement et les conditions de travail des services techniques communaux sont analysés.
- Les équipements, outils et moyens logistiques disponibles sont recensés et évalués au regard des besoins opérationnels.
- Les principales insuffisances en matière de ressources humaines, de compétences, d'organisation et de moyens de travail sont identifiées et analysées.
- Les besoins prioritaires en recrutement, en formation, en équipements et en amélioration de l'organisation des services sont définis.

- Des recommandations opérationnelles et un plan d'action hiérarchisé sont proposés pour renforcer durablement les capacités des services techniques communaux d'assainissement.

3. Délai et méthodologie

3.1. Délais d'exécution

La période d'exécution du contrat est fixée à 60 jours calendaires à compter de la signature du marché incluant la phase de préparation/cadrage/revue documentaire, la préparation et la validation des outils, la collecte des données, l'analyse des données, la rédaction du rapport et la restitution des résultats. Le prestataire proposera un calendrier détaillé précisant les différentes étapes et les ressources humaines mobilisées.

3.2. Champ de l'étude

L'étude couvrira l'ensemble des communes du Grand Conakry : Coyah, Dixinn, Dubréka, Gbessia, Kagbelen, Kaloum, Lambanyi, Manéah, Matam, Matoto, Ratoma, Sanoyah, Sonfonia et Tombolia.

Le diagnostic portera notamment sur :

- Les ressources humaines (effectifs, profils, qualifications, statuts, répartition des postes) ;
- Les compétences techniques, administratives et managériales ;
- L'organisation et le fonctionnement des services ;
- Les mécanismes de coordination, de supervision, de planification et de suivi des activités ;
- Les conditions de travail des agents ;
- Les équipements, outils et moyens logistiques mis à disposition ;
- Les besoins en renforcement de capacités, en ressources humaines et en moyens matériels.

L'étude ciblera principalement les responsables et agents des services techniques communaux d'assainissement ainsi que, lorsque nécessaire, les autorités communales. A titre indicatif, les services techniques communaux représentent environ une centaine d'agents répartis au sein des communes ciblées.

3.3. Méthodologie

Dans son offre technique, le prestataire devra détailler les différentes étapes de sa démarche, ainsi que sa méthodologie, en particulier pour la réalisation de la mission. Il devra aussi présenter à chaque étape en quoi l'équipe mobilisée apporte une plus-value à l'exercice à mener.

La mission s'articulera autour de quatre phases principales :

Phase 1 : Cadrage et préparation

- Organiser une réunion de lancement avec SANITA 3 Villes propres et durables
- Analyse documentaire des textes, rapports et documents disponibles.
- Élaboration des outils de collecte des données (questionnaires, guides d'entretien, fiches d'inventaire, protocole de confidentialité, etc.).

Phase 2 : Collecte des données

- Entretiens avec les responsables communaux et les agents des services techniques.
- Enquêtes et questionnaires auprès du personnel concerné.
- Observation directe du fonctionnement des services.
- Inventaire des équipements, outils et moyens logistiques disponibles.
- Collecte des données administratives relatives aux ressources humaines.

Phase 3 : Analyse et diagnostic

- Analyse des ressources humaines, des compétences et de l'organisation des services.
- Identification des forces, faiblesses, contraintes et opportunités.
- Analyse comparative entre communes.
- Identification des écarts entre les ressources disponibles et les besoins des services.

Phase 4 : Formulation des recommandations

- Identification des besoins prioritaires en recrutement, en formation, en équipements et en amélioration organisationnelle.
- Élaboration d'un plan d'action hiérarchisé et opérationnel.
- Restitution des résultats aux parties prenantes.

4. Jalons et livrables

Le prestataire produira les livrables suivants :

N°	Livrable	Contenu attendu	Échéance indicative*
1	Note méthodologique et plan de travail	Compréhension de la mission, méthodologie détaillée, outils de collecte, échantillonnage, calendrier d'intervention et planification des activités	J+5 après démarrage
2	Outils de collecte validés	Questionnaires, guides d'entretien, fiches d'inventaire, grilles d'observation et supports de collecte de données	J+7
3	Rapport de diagnostic provisoire	Analyse des ressources humaines, des compétences, de l'organisation, des conditions et moyens de travail, identification des principaux écarts et besoins de renforcement des capacités, recommandations préliminaires	J+35
4	Atelier de restitution	Présentation des principaux constats et recommandations aux communes concernées et au Programme SANITA 3 Villes propres et durables	J+40
5	Rapport final de diagnostic	Version révisée intégrant les observations formulées lors de la restitution, incluant le plan d'action et les recommandations finales	J+45

*Les échéances sont données à titre indicatif et pourront être ajustées lors de la réunion de cadrage.

5. Profil des experts

Au vu des objectifs et des thématiques d'expertise à mobiliser pendant la mission, les profils des experts nécessaires à la réalisation de la prestation sont présentés ci-dessous. Ces profils peuvent être combinés mais toutes les expertises décrites doivent être présentes dans l'équipe proposée par le prestataire.

• Experts	• Profil
Chef de mission - Expert en développement institutionnel, gouvernance locale et gestion des services publics	- Diplôme universitaire de niveau Bac +5 en administration publique, management des organisations, gestion des ressources humaines, développement local, ingénierie organisationnelle, gouvernance locale ou domaine équivalent.

	- 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des ressources humaines, de la gouvernance locale et/ou du renforcement des capacités des administrations/publics - Au moins 3 expériences similaires dans la conduite d'études organisationnelles et institutionnelles, l'évaluation des capacités des organisations/des services publics et l'élaboration de stratégies de renforcement des capacités. - compétences avérées en analyse organisationnelle, gestion des ressources humaines, conduite du changement et animation d'ateliers participatifs. - Une expérience dans le secteur de l'assainissement, de la gestion des déchets ou du développement local constituera un atout.
Expert en gestion des ressources humaines et ingénierie des compétences	- Diplôme universitaire de niveau Bac +5 en gestion des ressources humaines, psychologie du travail, sciences sociales, management ou domaine équivalent. - Au moins 5 années d'expérience dans le domaine de la gestion des ressources humaines - Au moins 3 expériences similaires dans la réalisation d'audits RH, d'analyses de postes, de référentiels de compétences et de plans de formation. - Une expérience dans le secteur de l'assainissement, de la gestion des déchets ou du développement local constituera un atout.

Le consultant mobilisera un nombre suffisant d'enquêteurs locaux, hommes et femmes, pour la collecte des données dans les communes concernées.

Ils seront chargés de :

- L'administration des questionnaires ;
- La collecte des données auprès des agents ;
- L'inventaire des équipements et moyens de travail ;
- La vérification et la saisie des informations collectées.

EXIGENCES :

- La nécessité de préserver l'indépendance de l'équipe vis-à-vis des activités et d'éviter les conflits d'intérêt de quelque nature que ce soit ;
- La nécessité pour l'équipe d'avoir un devoir de réserve et de confidentialité durant toute la mission ;
- Maintenir une conduite irréprochable et le respect de l'ensemble des acteurs et des règles et procédures en vigueur.

6. Contenu de l'offre

6.1. Offre technique

a) Une proposition technique

- Note méthodologique de 20 pages maximum (hors annexes et CV) présentant :

a) La compréhension de la commande : contexte, problématique, enjeux, objectifs et résultats attendus. La compréhension de la commande devra permettre à SANITA 3 Villes propres et durables d'avoir suffisamment d'indice montrant que les enjeux de la mission ont bien été appréhendés ;

b) Le détail de la démarche et de la méthodologie pour chaque étape de la prestation, tel qu'attendu au chapitre 3.2

c) Le calendrier de mise en œuvre

b) Une présentation des CV des experts mobilisés

Le soumissionnaire proposera un binôme de consultants expérimentés ; Il présentera la plus-value du binôme sous forme d'un tableau mettant en avant les compétences et expériences des membres des équipes en lien avec les profils attendus (cf. chapitre 5).

Les Copies des diplômes et CV détaillés des experts, dans lesquels seront surlignés les compétences et expériences pertinentes, seront joints en annexe de l'offre technique, ainsi que les preuves attestant des expériences pertinentes attendues.

L'évaluation de l'offre technique sera réalisée sur la base de la grille ci-après.

Grille d'évaluation - Offre technique		
I	**Grille d'évaluation - Offre technique**	**50**
1.1	Compréhension de la mission : contexte, problématique, enjeux et objectifs et résultats attendus	20
1.2	Pertinence de la démarche et de la méthodologie pour chaque étape de la prestation	20
1.3	Pertinence du calendrier de réalisation	10
II	**Profils des Experts**	**50**
2.1	**CV – Chef de mission - Expert en développement institutionnel, gouvernance locale et gestion des services publics**	**27**
2.1.1	Diplôme universitaire de niveau Bac +5 en administration publique, management des organisations, gestion des ressources humaines, développement local, ingénierie organisationnelle, gouvernance locale ou domaine équivalent.	5
2.1.2	5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des ressources humaines, de la gouvernance locale et/ou du renforcement des capacités des administrations/publics	5
2.1.3	Au moins 3 expériences similaires dans la conduite d'études organisationnelles et institutionnelles, l'évaluation des capacités des organisations/des services publics et l'élaboration de stratégies de renforcement des capacités.	10
2.1.4	Compétences avérées en analyse organisationnelle, gestion des ressources humaines, conduite du changement et animation d'ateliers participatifs.	5
2.1.5	Une expérience dans le secteur de l'assainissement, de la gestion des déchets ou du développement local constituera un atout.	2
2.2	**CV - Expert en gestion des ressources humaines et ingénierie des compétences**	**23**
2.2.1	Diplôme universitaire de niveau Bac +5 en gestion des ressources humaines, psychologie du travail, sciences sociales, management ou domaine équivalent	4
2.2.2	Au moins 5 années d'expérience dans le domaine de la gestion des ressources humaines	5
2.2.3	Au moins 3 expériences similaires dans la réalisation d'audits RH, d'analyses de postes, de référentiels de compétences et de plans de formation.	9
2.2.4	Une expérience dans le secteur de l'assainissement, de la gestion des déchets ou du développement local constituera un atout.	5
	Total : 1+2	**100**

6.2. Offre financière

Sont notamment inclus dans le prix global :

- Les honoraires

- Les per diem
- la gestion administrative et le secrétariat ;
- le déplacement, le transport y compris éventuellement le transport international et l'assurance ;
- la documentation relative aux services ;
- la livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution ;
- les emballages ;
- la formation nécessaire à l'usage ;
- le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail ;

Les droits de douane et d'accise relatifs au matériel et aux produits utilisés ;
Mais également les frais de communication (internet compris), tous les coûts et frais de personnel ou de matériel nécessaires à l'exécution du présent marché, la rémunération à titre de droit d'auteur, l'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires à l'exécution du marché.

NB : Les frais d'atelier seront pris en charge directement par le programme Sanita3 VP&D selon ses règles et procédures, et après approbation du budget. **Les soumissionnaires ne doivent donc pas intégrer ces frais dans leurs offres.**

7. Critères de sélection

Le soumissionnaire devra disposer d'au moins une (01) prestation similaire (Conduite d'études organisationnelles et institutionnelles, d'évaluation des capacités des organisations/des services publics et d'élaboration de stratégies de renforcement des capacités.) exécutée au cours des 5 dernières années à compter de la date limite de dépôt des offres d'une valeur minimale de 20 000 € chacune, accompagnées par des attestations de bonne fin ou un PV de réception complète et une copie du contrat.

8. Critères d'attribution

Le marché sera attribué à l'offre jugée régulière suivant les critères ci-après :

- 70% pour l'offre technique

9. 30% pour l'offre financière.

- Pour le critère prix : la note de prix sera calculée selon la formule suivante : Cx= P x (Mmin / Mx)

Où,

- Cx= la cotation obtenue par le soumissionnaire x pour ce critère
- P= les points prévus pour ce critère
- Mmin= Le prix du soumissionnaire le moins-disant
  Mx= le prix du soumissionnaire pour lequel on calcule la cote

9. Modalités indicatives de paiement

	Condition	%
1	Validation de la note de cadrage	20 %
2	Validation du rapport provisoire	50 %
3	Validation du rapport final incluant le plan d'action et les recommandations finales	30 %
	TOTAL	**100 %**

3 Conditions d'exécution services

3.1 Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

3.2 Conformité de l'exécution

Les services doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

3.3 Modalités d'exécution

La date de démarrage, les délais de d'exécution convenus ainsi que les instructions relatives au lieu d'exécution doivent être rigoureusement observés.

En cas de retard excessif dans le respect des heures du petit déjeuner ou du déjeuner ou de tout autre défaut d'exécution, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire exécuter les prestations par un autre prestataire. Le surcoût éventuel est à charge du prestataire de services défaillant.

Tous frais quelconques auxquels le Pouvoir Adjudicateur serait exposé et imputables au prestataire de services défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

3.4 Réception des prestations

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification et de paiement maximum de trente jours à compter de la fin de la réalisation des services à réceptionner et en notifier le résultat au prestataire de services.

3.5 Facturation et paiement

Les factures sont établies en un seul exemplaire et respectent les prescriptions mentionnées dans le bon de commande ou la lettre de notification.

La facture est envoyée à l'adresse mentionnée dans le bon de commande/lettre de notification.

Retenues sur achats locaux

Conformément à la réglementation fiscale en vigueur en République de Guinée, et notamment à l'article 251 du Code général des impôts (CGI), certains les achats locaux et prestations peuvent être soumis à un prélèvement fiscal de 20 %.

Ce prélèvement n'est pas systématique, il est applicable aux adjudicataires qui ne dispose pas de Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ou qui sont reconnus comme défaillant chronique par l'administration fiscale guinéenne Son application dépend de la situation fiscale du fournisseur et des conditions prévues par la réglementation.

Afin de permettre à Enabel de vérifier la situation fiscale de l'adjudicataire avant chaque paiement, le fournisseur ou prestataire est invité à

communiquer son NIF et les justificatifs nécessaires à la vérification de sa situation fiscale via la plateforme eTax. Lorsque les conditions légales d'application du prélèvement sont réunies, le montant correspondant sera déduit des sommes dues et reversé à l'administration fiscale conformément à la réglementation applicable

3.6 Exonération de TVA

Enabel en Guinée est exonéré du paiement de la TVA.

3.7 Assurances

Le prestataire de services est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les assurances « responsabilité civile » et « accidents de travail », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le prestataire de services transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

3.8 Droits de propriété intellectuelle

Non applicable

3.9 Obligation de confidentialité

Le prestataire de services et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire de services prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, la règlementation GDPR est d'application.

3.10 Clauses déontologiques

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel …) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse mail integrity@enabel.be.

Tout manquement à se conformer à une disposition d'une des politiques éthiques Enabel (https://www.enabel.be/fr/qui-sommes-nous/integrite) peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion du prestataire de services de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

3.11 Gestion des plaintes et tribunaux compétents

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le prestataire de services, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire de services peut demander une médiation à l'adresse email complaints@enabel.be cfr. https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

4 Formulaires d'offres à signer par le soumissionnaire

4.1 Fiche d'identification

NOM OFFICIEL	
ABRÉVIATION	
NOM COMMERCIAL (si différent du nom officiel)	
FORME JURIDIQUE **TYPE D'ORGANISATION (BUT LUCRATIF, SANS BUT LUCRATIF, ONG)[1]**	
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL[2]/NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)	
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL **VILLE** **PAYS**	
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL : JJ/MM/AAAA	
NUMÉRO DE TVA	
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL **CODE POSTAL/BOITE POSTALE** **VILLE** **PAYS**	
NOM PERSONNE DE CONTACT **TÉLÉPHONE** **COURRIEL**	
DATE	SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ

[1] ONG = Organisation non gouvernementale, à remplir pour les organisations sans but lucratif.
[2] Le numéro d'enregistrement au registre national des entreprises. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

4.1.1 Sous-traitants

Nom et forme juridique	Adresse / siège social	Objet

4.2 Formulaire d'offres – prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché GINxxxx-xxxx, et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Formulaire d'offre-Prix					
N°	Livrable	Unité	Quantité	Prix unitaire hors HTVA (GNF)	Montant
1	Réalisation d'un diagnostic des capacités humaines, organisationnelles, techniques et matérielles des services techniques communaux en charge de l'assainissement et de la gestion des déchets solides dans les communes du Grand Conakry	Forfait	01		
Total HTVA					
TVA					
Total TTC					

Remarque importante : Retenues sur achats locaux

Conformément à la réglementation fiscale en vigueur en République de Guinée, et notamment à l'article 251 du Code général des impôts (CGI), certains les achats locaux et prestations peuvent être soumis à un prélèvement fiscal de 20 %.
Ce prélèvement n'est pas systématique, il est applicable aux adjudicataires qui ne dispose pas de Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ou qui sont reconnus comme défaillant chronique par l'administration fiscale guinéenne Son application dépend de la situation fiscale du fournisseur et des conditions prévues par la réglementation.

Afin de permettre à Enabel de vérifier la situation fiscale de l'adjudicataire avant chaque paiement, le fournisseur ou prestataire est invité à communiquer son NIF et les justificatifs nécessaires à la vérification de sa situation fiscale via la plateforme eTax. Lorsque les conditions légales d'application du prélèvement sont réunies, le montant correspondant sera déduit des sommes dues et reversé à l'administration fiscale conformément à la réglementation applicable

Nom, prénom, date et fonction

Certifié pour vrai et conforme,

Signature

Fait à ..... le .....

4.3 Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion

Par la présente, [je/nous]--, [NOM(s) et PRENOM(s)], agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal(e)/ légaux de [nom du soumissionnaire /bénéficiaire/partenaire/cocontractant], ci-après dénommé la "contrepartie", déclare que/ déclarons que *:

**Veuillez cocher les cases correspondantes pour confirmer chaque situation*

- ☐ **la contrepartie ou l'un de ses dirigeants n'a fait l'objet d'aucune condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes :**

  a. -participation à une organisation criminelle ;

  b. corruption;

  c. fraude;

  d. infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ;

  e. blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ;

  f. travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ;

  g. occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ;

  h. la création de sociétés offshore.

- ☐ **la contrepartie satisfait à ses obligations relatives au paiement d'impôts, de taxes et de cotisations de sécurité sociale pour un montant de plus de 3.000 €, sauf si elle peut démontrer qu'elle détient à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou plusieurs créances certaines, exigibles et libres de tout engagement envers des tiers, pour un montant au moins égal à celui pour lequel elle est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.**

- ☐ **la contrepartie n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;**

- ☐ **la contrepartie n'a commis aucune faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité. Sont notamment considérées comme une faute professionnelle grave :**

  a. une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels;

  b. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption ;

c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation locale applicable relative au harcèlement sexuel au travail ;

d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;

e. Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence ;

f. La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

En matière de conflit d'intérêts :

Veuillez cocher la situation applicable

- ☐ la contrepartie ou un de ses dirigeants ne se trouve dans aucune situation actuelle ou potentielle de conflit d'intérêts et n' entretien de relation d'affaires ou familiale, réelle ou potentielle, et ne paraît pas raisonnablement comme telle, avec un membre du conseil d'administration d'Enabel ou d'un membre de son personnel, ou toute autre personne qui a été ou pourrait raisonnablement être directement ou indirectement impliquée dans (i) la préparation du dossier d'appel d'offres, d'appel à proposition ou de tout autre contrat, (ii) la procédure de sélection, ou (iii) l'exécution du marché, du subside ou du contrat.

ou

- ☐ la contrepartie informe Enabel de tout conflit d'intérêts réels, potentiels ou raisonnablement perçus, susceptible d'affecter, ou pouvant raisonnablement être perçu comme susceptible d'affecter, l'impartialité dans le cadre de la procédure de passation de marché, d'octroi d'un subside ou de tout autre contrat, y compris la procédure de sélection et l'exécution de ceux-ci..

  - è *Une description détaillée de tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perçu, incluant leur nature et les personnes impliquées, sera annexée à la présente déclaration.*

- ☐ **la contrepartie ne s'est rendue coupable d'aucune défaillance importante ou persistante constatée lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un contrat antérieur passé avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable.**

- ☐ **la contrepartie atteste qu'aucune mesure restrictive n'a été prise à l'encontre de la contrepartie dans l'objectif de mettre fin aux violations de la paix et sécurité internationales comme le terrorisme, les violations des droits de l'homme, la déstabilisation des États souverains et la prolifération d'armes de destruction massive.**

- **la contrepartie ne figure pas sur une liste de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières [ajouter des listes en fonction d'exigences additionnelles de bailleurs]**

[Je m'engage/ Nous nous engageons] à communiquer sans délai à Enabel tout changement de situation au regard des points qui précèdent, y compris en cas de toute mesure de sanction ou d'embargo adoptée par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la Belgique et la France intervenu suite à notre signature de la présente Déclaration.

Fait à [indiquer le lieu], le [DATE]

Nom(s) du (des) soussigné(s) et signature(s)

4.4 Documents à remettre –

1. Formulaire d'identification avec en annexe le registre de commerce
2. Le formulaire d'offres prix renseigné et signé par la personne habilité
3. La déclaration sur l'honneur-motifs d'exclusion complétée et signé par la personne habilitée
4. Le tableau de sous-traitance complété et signé si le prestataire envisage de sous-traiter une partie de la prestation
5. La référence de marché similaires (joindre contrat et preuve de bonne exécution)
6. Offre technique/méthodologie
7. Cv, attestation et diplôme des experts proposés.

NB : La lecture de la demande de prix permettra d'avoir une vue exhaustive de tous les documents à transmettre